

9918 - Solliciter et accepter l'assistance des mécréants

La question

Comment juger la demande d'une assistance aux infidèles et son acceptation ?

La réponse détaillée

Il y a là une distinction à faire. Si la demande d'assistance et son acceptation ne porte aucune atteinte à la religion de l'auteur de la demande, il n'y a alors aucun mal à le faire. Si l'assistance est porteuse d'un danger, il n'est permis ni de la demander ni de l'accepter, compte tenu des arguments religieux qui enseignent la nécessité de se méfier des proscriptions d'Allah et de s'éloigner de ce qui suscite Sa colère. Il a été rapporté de façon sûre que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a accepté des cadeaux de certains polythéistes et en a décliné d'autres. La sagesse qui dicte cela réside dans ce que nous avons mentionné. C'est ce que les ulémas ont précisé. Allah est le garant de l'assistance. Puisse Allah bénir et saluer notre prophète Muhammad, sa famille et ses compagnons.